



**RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES
SANS RÉPONSE**

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
(SAS) CASINOS DU TOUQUET**
(déléataire du casino des quatre saisons)

(Département du Pas-de-Calais)

Exercices 2014 à 2018

Le présent document, qui a fait l'objet d'une contradiction avec les destinataires concernés,
a été délibéré par la chambre le 3 avril 2020.

TABLE DES MATIÈRES

SYNTHÈSE	2
INTRODUCTION.....	3
1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1.1 La société Casinos du Touquet	4
1.2 Les principales dispositions financières de la concession	4
2 L'ANALYSE DES COMPTES DU DÉLÉGATAIRE	6
2.1 Un résultat comptable récemment en baisse	6
2.1.1 Des produits d'exploitation en hausse jusqu'en 2017.....	7
2.1.2 Une augmentation très sensible des charges d'exploitation en 2018.....	8
2.2 Le bilan de la société.....	9
2.2.1 La structure du bilan	9
2.2.2 La trésorerie	10
2.3 La gestion patrimoniale.....	11
2.4 La performance financière du casino	11
3 LES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC SON ENVIRONNEMENT	13
3.1 Des dépenses au profit des collectivités publiques	13
3.2 La participation au développement économique et touristique de la commune	13
ANNEXES	15

SYNTHÈSE

La chambre régionale des comptes a examiné les relations que la commune du Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais) entretient avec les deux casinos implantés sur son territoire. À cette occasion, elle a contrôlé les comptes que la société Casinos du Touquet, exploitante du casino des quatre saisons et, à ce titre, délégataire de service public, a produit à la collectivité, autorité délégante.

La société Casinos du Touquet est une société par actions simplifiée au capital de 392 000 €, filiale du groupe Partouche qui en détient 99,53 %.

Elle a pour objet l'exploitation de fonds de commerce d'hôtel, de restaurants, de bars, de casinos, de jeux, de dancing, de cinémas et de théâtre. La commune du Touquet lui a confié la concession de service public pour l'exploitation du casino des quatre saisons depuis le 1^{er} mai 1999 pour une durée de 18 ans, prorogée jusqu'au 31 octobre 2017. À l'occasion du renouvellement de la délégation, la société a été à nouveau retenue pour un contrat d'une durée de 20 ans.

Depuis 2014, son chiffre d'affaires (3,5 M€) a progressé de 7,9 %, malgré la baisse du produit brut des jeux en 2018 pour partie compensée par les autres activités (restauration et animation). La diminution du niveau du taux de prélèvement sur le produit brut des jeux, consentie par la commune, a eu pour effet de maintenir le produit net.

En 2018, le résultat de l'exercice s'effondre en passant de 300 000 € à 38 300 €, sous l'effet de la multiplication par cinq du loyer versé à la société « Financière Partouche ».

Fin 2018, 44,2 % de l'actif est composé de créances anciennes sur une société dont la SAS détient l'essentiel du capital. Cette dernière est exposé à un risque potentiel de non-recouvrement, et donc de pertes, susceptible de remettre en cause son équilibre financier.

La contribution globale du casino des quatre saisons au développement économique et touristique de la commune du Touquet et de son territoire est, en moyenne, de 700 000 € par an. Elle est en recul de 10 % entre 2014 et 2018.

INTRODUCTION

La chambre régionale des comptes Hauts-de-France a retenu comme thème d'enquête régionale pour l'année 2019, « les collectivités territoriales et leurs relations avec les casinos ».

Conformément à l'article L. 211-10 du code des juridictions financières, la chambre régionale des comptes peut contrôler les comptes que les délégataires de service public ont produits aux autorités délégantes. Ce contrôle est, en l'espèce, effectué en parallèle avec celui de la collectivité et d'une autre société casinotière¹.

Dans le cadre d'une délégation de service public, la société par actions simplifiée (SAS) Casinos du Touquet est l'exploitante du casino des quatre saisons de la commune du Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais).

Le contrôle de ses comptes, portant sur les exercices 2014 à 2018², a été ouvert par courrier du 17 septembre 2019 du président de la chambre adressé à M. Marc Zénou, représentant légal et président.

L'entretien de fin de contrôle, prévu à l'article L. 243-1 du code des juridictions financières, a eu lieu le 8 novembre 2019 avec ce dernier.

La chambre, dans sa séance du 4 décembre 2019, a formulé ses observations provisoires. Celles-ci ont été communiquées au président de la SAS Casinos du Touquet, qui n'y a pas répondu.

La chambre, dans sa séance du 3 avril 2020, a arrêté les observations définitives suivantes.

Avertissement

Le contrôle de la chambre régionale des comptes a été effectué avant l'entrée en vigueur des dispositions prescrites par le décret n° 2020-293 du 23 mars 2020 complété par le décret n° 2020-423 du 14 avril 2020 pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. Le dernier exercice examiné est 2018.

Les mesures actuelles comprennent l'interdiction pour certaines catégories d'établissements, dont les salles de jeux, d'accueillir du public, jusqu'au 11 mai 2020.

Elles sont évidemment susceptibles d'affecter les performances financières du casino des quatre saisons.

¹ La société par actions simplifiée du Grand Casino du Touquet, exploitante du casino du palais.

² La saison des jeux court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante. Les exercices 2014 à 2018 couvrent donc la période du 1^{er} novembre 2013 au 31 octobre 2018.

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1 La société Casinos du Touquet

La société Casinos du Touquet est une société par actions simplifiée au capital de 392 000 €, filiale du groupe Partouche qui en détient 99,53 %.

Elle a pour objet l'exploitation de fonds de commerce d'hôtel, de restaurants, de bars, de casinos, de jeux, de dancing, de cinémas et de théâtre. La commune du Touquet lui a confié la concession de service public pour l'exploitation du casino des quatre saisons, situé en centre-ville, depuis le 1^{er} mai 1999 et pour une durée de 18 ans, prorogée jusqu'au 31 octobre 2017. À l'occasion du renouvellement de la délégation, la société a été à nouveau retenue pour un contrat d'une durée de 20 ans.

Conformément à l'article L. 225-218 du code de commerce et aux statuts de la société, les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes. Ceux des exercices 2014 à 2018 l'ont été sans réserve.

La société tient également une comptabilité analytique d'exploitation, comme l'encourage l'arrêté du 27 février 1984 définissant les particularités de la tenue des comptes des casinos.

1.2 Les principales dispositions financières de la concession

La concession d'exploitation du casino des quatre saisons fixe au délégataire des obligations financières :

- pour le prélèvement sur le produit brut des jeux (PBJ), la commune appliquait un taux contractuel de 15 % sur le produit des jeux après abattement³ jusqu'en 2017. Depuis, un taux progressif a été instauré. Il est de 9,5 % pour la part de l'assiette taxable comprise entre 0 et 1,8 M€, de 12,5 % sur celle d'1,8 M€ à 2,8 M€, et 15 % au-delà ;
- les dépenses d'animation dans l'enceinte et aux abords du casino doivent s'élever à 50 000 € minimum par an ;
- pour la participation au développement culturel et touristique de la commune, un soutien minimum de 10 000 € par an doit être apporté à des événements ou manifestations ;
- des travaux de maintenance et d'entretien doivent être effectués à hauteur de 35 000 € par an.

³ Selon l'article L. 2333-54 du code général des collectivités territoriales, les prélèvements s'appliquent à la somme totale des éléments constitutifs du produit brut des jeux mentionnés à l'article L. 2333-55-1, diminuée de 25 % et, le cas échéant, de l'abattement supplémentaire mentionné au I de l'article 34 de la loi de finances rectificative pour 1995 (n° 95-1347 du 30 décembre 1995).

CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

La société Casinos du Touquet est une filiale du groupe Partouche. Ses comptes sont certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes.

La commune du Touquet-Paris-Plage lui a renouvelé, en 2017 et pour 20 ans, la concession pour l'exploitation du casino des quatre saisons.

Le contrat comporte plusieurs obligations financières pour le délégataire, dont celles pour le prélèvement sur le produit brut des jeux, qui se sont allégées à l'occasion du renouvellement de la concession.

2 L'ANALYSE DES COMPTES DU DÉLÉGATAIRE

2.1 Un résultat comptable récemment en baisse

Depuis 2014, la société Casinos du Touquet dégage un résultat comptable excédentaire. Il a progressé, de façon soutenue, de 20 % jusqu'en 2017, notamment parce qu'en 2016, la société a perçu une recette exceptionnelle de presque 0,5 M€.

En 2018, la tendance s'est inversée. Bien que le résultat demeure légèrement positif (38 288 €), il est de 85 % inférieur à celui de 2014. La société n'a pas payé cette année-là d'impôts sur les bénéfices.

Entre 2014 et 2017, le résultat d'exploitation, en moyenne de 0,3 M€, varie de plus ou moins 20 %, sous l'effet d'une progression plus rapide des produits que des charges. En 2018, il s'effondre de 90 % à seulement 35 842 €, sous l'effet d'une progression exceptionnelle des charges de 13 %.

Au cours de cette période, les résultats financiers et exceptionnels se dégradent respectivement de - 94 % et de - 97 %.

Tableau n° 1 : Evolution des résultats de la société Casinos du Touquet entre 2014 et 2018

Comptes du délégataire (en €) ⁴	2014	2015	2016	2017	2018	Variation Annuelle moyenne
Chiffres d'affaires nets ⁵	3 285 411	3 377 241	3 343 908	3 442 140	3 546 143	1,9 %
Produits d'exploitation	3 285 411	3 377 241	3 343 908	3 442 140	3 546 143	1,9 %
dont subventions d'exploitation	0	272	7 188	3 922	6 378	
Total des produits (a)	3 313 246	3 424 347	3 396 629	3 524 305	3 615 137	2,2 %
Total charges d'exploitation (b)	3 046 768	3 098 645	3 135 179	3 156 012	3 579 295	4,1 %
dont salaires	1 125 922	1 153 484	1 118 227	1 178 951	1 252 191	2,7 %
Résultat d'exploitation A = a - b	266 478	325 702	261 450	368 293	35 842	- 39,4 %
Résultat financier (c)	5 908	4 904	931	726	340	- 51,0 %
Résultat courant avant impôt	272 386	330 606	262 381	369 019	36 182	- 39,6 %
Résultat exceptionnel	77 435	42 702	497 955	54 091	2 106	- 59,4 %
Impôts	98 736	106 217	236 076	120 128	0	- 100,0 %
Résultat de l'exercice	251 085	267 091	524 260	302 982	38 288	- 37,5 %

Source : chambre régionale des comptes à partir des comptes de résultat du délégataire.

⁴ Les comptes de la SAS Casinos du Touquet de l'année N correspondent à la saison des jeux qui s'étend du 1/11/N-1 au 31/10/N.

⁵ Le tableau n° 2 présente la composition du chiffre d'affaires net et son évolution.

2.1.1 Des produits d'exploitation en hausse jusqu'en 2017

Entre 2014 et 2018, le chiffre d'affaires net représente, en moyenne, 98,4 % des produits d'exploitation. Il a progressé de 7,9 %.

Le produit net des jeux⁶, en progression de 6,8 %, représente en moyenne 61 % du chiffre d'affaires.

Tableau n° 2 : Evolution du chiffre d'affaires net de la société Casinos du Touquet entre 2014 et 2018

Produits des activités (en €)	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Le jeu						
Produit brut des jeux de table et électroniques	239 139	347 515	271 015	313 419	377 728	58,0 %
Produit brut des jeux machines à sous	3 314 471	3 157 070	3 369 845	3 399 672	3 069 377	- 7,4 %
Produit net des jeux (1)	1 981 483	2 050 529	2 095 005	2 138 060	2 117 031	6,8 %
La restauration						
Produits de restaurant et bar machines à sous	794 108	833 122	860 011	866 776	837 679	5,5 %
L'animation						
Bar discothèque	438 582	438 996	352 937	401 973	554 124	26,3 %
Produits spectacles	5 365	4 690	3 822	3 462	6 340	18,2 %
Droits inscription tournoi poker	19 009	22 358	18 642	20 642	19 067	0,3 %
Divers	46 863	27 546	13 492	11 228	11 904	- 74,6 %
Total animation	509 819	493 590	388 893	437 305	591 435	16,0 %
Total chiffre d'affaires (net)	3 285 410	3 377 241	3 343 909	3 442 141	3 546 145	7,9 %

Source : chambre régionale des comptes à partir de la comptabilité analytique.

(1) Produit net = PBJ - prélèvements État et commune.

Entre 2014 et 2017, le produit brut de la principale source de revenus, les machines à sous, a augmenté de 4 %. En 2018, il baisse de 245 000 €, soit de 7 %. Celui des jeux de table et électroniques, en augmentation de plus de 50 %, ne compense, avec 139 000 €, que pour partie le recul du produit brut des jeux.

Toutefois, en 2018, les comptes du délégataire mettent en relief l'effet de la baisse significative de 15 % à 8 % du taux de prélèvement sur le produit brut des jeux consentie par la commune dans le cadre du nouveau contrat. Cela permet au délégataire de conserver un niveau de produit net des jeux quasi constant.

⁶ Il correspond au produit brut des jeux, moins les abattements et divers prélèvements opérés par l'État et la commune.

Les autres produits du casino sont en progression sensible. L'activité « bar – restauration » (hors discothèque), qui représente en moyenne le quart du chiffre d'affaires net (0,8 M€ en 2018), connaît une hausse de 5,5 % entre 2014 et 2018. Les produits d'animation, représentant en moyenne 14 % du chiffre d'affaires net, ont progressé de 16 %, principalement grâce à l'exploitation de la discothèque.

2.1.2 Une augmentation très sensible des charges d'exploitation en 2018

Entre 2014 et 2018, les charges d'exploitation ont augmenté de 17,5 %, dont 13,4 % pour le seul exercice 2018.

Tableau n° 3 : Evolution des charges d'exploitation de la société Casinos du Touquet entre 2014 et 2018

Les charges d'exploitation (en €)	2014	2015	2016	2017	2018	Variation annuelle moyenne
Achats de matières premières et autres approvisionnements	413 723	393 142	364 859	390 698	408 743	- 0,3 %
Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements	499	8 222	- 1 821	- 9 228	- 3 686	
Autres achats et charges externes	723 149	735 710	797 375	784 341	1 011 244	8,7 %
Impôts, taxes et versements assimilés	138 911	136 253	142 537	128 430	150 056	1,9 %
Salaires et traitements	1 125 922	1 153 484	1 118 227	1 178 951	1 252 191	2,7 %
Charges sociales	326 415	300 434	293 014	300 696	343 926	1,3 %
Dotations aux amortissements sur immobilisations	150 668	199 682	269 698	246 883	264 251	15,1 %
Dotations aux provisions sur actif circulant	13 157	18 858	32 045	24 385	21 447	13,0 %
Autres charges	154 324	152 860	119 245	110 856	131 123	- 4,0 %
Total des charges d'exploitation	3 046 768	3 098 645	3 135 179	3 156 012	3 579 295	4,1 %

Source : chambre régionale des comptes à partir des comptes de résultat du délégataire.

En valeur absolue, la société enregistre 0,6 M€ de charges supplémentaires, dont presque 50 % sur les autres achats et charges externes (288 000 €).

En 2018, ce poste, qui représente en moyenne 25 % des charges d'exploitation, progresse de presque 30 %, principalement sous l'effet de l'augmentation des locations immobilières, dont le montant est multiplié par trois. Le seul loyer versé à la société « Financière Partouche », propriétaire des locaux du casino, augmente de 61 200 € HT⁷ à 300 000 € HT, comme prévu dans le plan d'affaires annexé au contrat de concession. Depuis 1994, pour les délégations successives, il avait suivi une revalorisation indexée sur l'indice du coût de la construction.

⁷ En 2014, le loyer était fixé à 245 000 francs HT, soit 37 350 €. Il a été revalorisé selon l'indice du coût de la construction. Celui-ci s'établissait au 4^{ème} trimestre à 1 667 (Journal officiel du 22/03/2018).

L'évolution du poste « Autres achats et charges externes » s'explique aussi, dans une moindre mesure, par la hausse, des dépenses de gardiennage pour assurer la sécurité de la discothèque. *A contrario*, les charges relatives à l'« entretien et réparation » diminuent de 4 %.

Les charges de personnel (salaires et charges sociales) s'élèvent en moyenne à 1,5 M€, et représentent 46 % des charges d'exploitation. Entre 2014 et 2018, elles augmentent de presque 10 %, principalement, d'après le délégataire, du fait du versement d'indemnités de licenciement et de départs à la retraite. Les effectifs, de 43 agents, ont crû aussi de 5 %.

Entre 2014 et 2018, les dotations aux amortissements sur immobilisations s'élèvent, en moyenne, à un peu plus de 0,2 M€ par an. Elles constituent 7 % des charges d'exploitation. En 2016, l'achat de machines à sous et les travaux de réaménagement de la cuisine entraînent un réajustement de 70 000 € environ de ce poste.

Les dotations aux provisions représentent, en moyenne, 0,6 % des charges d'exploitation. Elles sont constituées afin de permettre le versement de gains exceptionnels aux joueurs.

Enfin, les « autres charges » représentent 4 % des charges d'exploitation. Entre 2014 et 2017, elles ont diminué. Toutefois, malgré la dégradation des résultats, les frais de siège, destinés à rémunérer les services d'assistance et conseils fournis par la société mère, le groupe Partouche, ont augmenté de 10 % au cours de cette période. Ils équivalent à 2 % du chiffre d'affaires net de la société.

2.2 Le bilan de la société

2.2.1 La structure du bilan

En 2018, le bilan s'élève en valeur à 3 M€ (*cf.* annexe n° 1). Depuis 2014, il a progressé, en moyenne, de 5,8 % par an.

En 2018, les créances d'un montant d'1,6 M€ représentent avec 54 % le principal poste de l'actif. Plus d'1,3 M€ concernent une société dans laquelle la SAS Casinos du Touquet détient une participation majoritaire de 99,72 %. Sans convention formalisée, ces deux entités ont une politique d'achats groupés.

Dans le montage qui les lie, le délégataire de la commune paye les fournisseurs et doit obtenir le remboursement de l'autre société, ce qui a bien fonctionné entre 2014 et 2018. Le solde à l'actif correspond en réalité à des créances antérieures à 2009.

Pour la chambre, cette situation fait courir un risque important de non-recouvrement, qui pourrait conduire, comme en 2014 pour 123 788 €, à des pertes susceptibles d'impacter sérieusement le résultat. Elle constate aussi que ce risque n'a pas été provisionné.

Au 31 octobre 2018, à l'actif, la valeur nette des immobilisations corporelles à 0,932 M€ n'est pas élevée, dans la mesure où les locaux n'appartiennent pas à la société Casinos du Touquet. Elle a baissé de 10 % par rapport à 2014, seules les « installations techniques », avec l'acquisition de nouvelles machines à sous, ont progressé de 31 %.

Au passif, les capitaux propres représentent en moyenne 55 % de la valeur du bilan. Le capital social et les réserves sont demeurés stables depuis 2014. Sur la période, 1,3 M€ de dividendes ont été versés aux actionnaires.

Les dettes représentent en moyenne 43 % du passif. En 2018, elles s'élèvent à 1,5 M€, dont presque la moitié est constituée de dettes financières à l'égard du groupe de la société mère. La société a également contracté des emprunts, lesquels représentent 6 % du passif.

Les dettes « personnel », correspondant au décalage de paiements de rémunérations et congés payés, représentent 5 % du passif. Les dettes fournisseurs (2 %), sociales et fiscales (moyenne de 10 %) sont en diminution depuis 2014.

2.2.2 La trésorerie

Le groupe Partouche assure une gestion centralisée de la trésorerie de ses filiales dans le cadre d'une convention d'omnium⁸. En conséquence, les évolutions du fonds de roulement⁹, du besoin de fonds de roulement¹⁰, de la trésorerie¹¹ de la société Casinos du Touquet sont à apprécier à l'aune de ce contexte particulier.

Le tableau portant évolution de la trésorerie est présenté en annexe n° 2.

Entre 2014 et 2018, le fonds de roulement a été multiplié par 3. Au 31 octobre 2018, il s'élevait à 1,4 M€. La croissance plus rapide des amortissements et dettes constituant les ressources stables (+ 4 % par an en moyenne), que celles des emplois (+ 2 % par an) en est à l'origine.

Entre 2015 et 2018, le besoin en fonds de roulement est en moyenne d'1 M€. L'activité de casinotier génère de faibles stocks et créances clients, si bien que le besoin en fonds de roulement (BFR) d'exploitation est négatif. Il constitue un apport de trésorerie en moyenne de 0,5 M€. *A contrario*, le BFR hors exploitation est important, de l'ordre d'1,5 M€, en raison de l'importance des créances sur une autre société déjà évoquées.

Au 31 octobre 2018, la trésorerie est de 0,3 M€, ce qui permet de couvrir 33 jours de charges d'exploitation courantes.

⁸ L'omnium ou cash pooling est un système de gestion de trésorerie qui consiste à remonter les soldes des comptes bancaires des filiales d'un groupe vers le compte centralisateur de la maison mère.

⁹ Le fonds de roulement (FR) est la différence entre les ressources et les emplois stables. Il est destiné à financer, dans un premier temps, les investissements et les biens durables.

¹⁰ Le besoin de fonds de roulement correspond à la somme que l'entreprise doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

¹¹ La trésorerie résulte de la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

2.3 La gestion patrimoniale

Entre 2014 et 2018, la valeur brute des immobilisations augmente de 0,346 M€ (+ 9 %). Au 31 octobre 2018, l'actif brut immobilisé s'élève à 4,146 M€. Il est amorti à 75 %, si bien que l'actif immobilisé net s'élève à 1,010 M€.

Lors du renouvellement de la délégation, des immobilisations n'étaient pas totalement amorties pour un montant d'1,22 M€. Il s'agissait des travaux réalisés entre 2009 et 2016 d'aménagement de la cuisine, du restaurant, de la salle de jeux et de la discothèque et de l'acquisition d'un terrain et la construction d'une maison en 2002, et des machines à sous. Leur amortissement s'est poursuivi dans la nouvelle concession.

Entre 2014 et 2018, la société a investi 1,334 M€, dont près des deux tiers (0,831 M€) pour le renouvellement des machines à sous. Le solde de 0,5 M€ correspond à la réalisation de travaux d'aménagements et agencements.

2.4 La performance financière du casino

La présentation des soldes intermédiaires de gestion est reprise en annexe n° 3.

Entre 2014 et 2018, le chiffre d'affaires net et la marge brute dégagée par le délégataire sont en augmentation, respectivement de 7,9 % et 9,4 %. La baisse des produits des jeux a ainsi été compensée par l'augmentation de ceux des activités de restauration et d'animation.

La valeur ajoutée est un indicateur de la richesse créée par une société. Elle est globalement stable sur la période, de l'ordre de 2,2 M€. Jusqu'en 2017, elle avait progressé de 6 %. En 2018, elle recule de 6,5 %, sous l'effet de l'augmentation des achats et charges externes (notamment celles concernant la location de l'immeuble).

L'évolution de l'excédent brut d'exploitation (EBE) suit celle de la valeur ajoutée jusqu'en 2017. Il était en progression de + 20 %. En 2018, sa forte dégradation (- 42 %) trouve son origine dans l'effet de ciseaux constitué par la baisse de la valeur ajoutée et l'augmentation des dépenses de personnel et des impôts (+ 9 %).

Jusqu'en 2017, la progression de l'EBE permettait de couvrir des dotations aux amortissements et provisions croissantes. En 2018, l'effondrement du premier et la hausse des secondes ont amplifié la dégradation du résultat d'exploitation.

La capacité d'autofinancement a doublé entre 2014 et 2016 (0,83 M€). Elle a fortement chuté depuis, pour s'établir à un montant inférieur à celui de 2014 (0,26 M€).

CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

La société dégage un résultat excédentaire de 2014 à 2018, qui a toutefois diminué de 37,5 %.

En 2018, malgré une activité en recul, le produit net des jeux se maintient, grâce à la baisse, de 15 % à 8 %, du taux de prélèvement sur le produit brut consentie par la commune dans le cadre de la nouvelle délégation de service public. Celle-ci a renoncé au même niveau de recettes que la concession précédente.

Les recettes tirées des activités de restauration et d'animation sont globalement en hausse.

Les charges d'exploitation augmentent significativement, en raison principalement de la revalorisation du loyer versé à la « Financière Partouche ». Il est multiplié par cinq entre 2017 et 2018.

En 2018, la valeur du bilan est de 3 M€. La SAS Casinos du Touquet détient, dans une autre société, des créances qui en représentent 44,2 %. Au regard de leur ancienneté et de l'absence de provision, elles font courir un risque financier pesant sur les comptes du délégataire en cas de non-recouvrement.

3 LES RELATIONS FINANCIÈRES AVEC SON ENVIRONNEMENT

3.1 Des dépenses au profit des collectivités publiques

Entre 2014 et 2018, le prélèvement sur le produit brut des jeux (PBJ) s'est élevé à 0,325 M€ par an au profit de la commune. Elle perçoit aussi 10 % des prélèvements opérés par l'État¹², soit 87 500 € par an. Au total, la société a donc apporté à la collectivité en moyenne 0,4 M€.

Par ailleurs, la société s'acquitte de redevances d'occupation du domaine public pour des montants non significatifs.

Enfin, elle verse à la communauté d'agglomération des deux baies en montreuillois la contribution économique et territoriale¹³, dont le montant moyen annuel est de 40 000 €.

3.2 La participation au développement économique et touristique de la commune

Les dépenses d'animation supportées par le casino des quatre saisons contribuent au développement économique et touristique de la station balnéaire. Entre 2014 et 2018, elles s'élèvent en moyenne à 0,255 M€ par an.

Le casino réalise, par ailleurs, des opérations de *sponsoring* et de partenariat avec des clubs sportifs (TAC volley, football Etaples) ou des associations, dans le cadre de la fête de la musique. Ces participations se sont élevées, en moyenne, à 2 837 € par an.

Il contribue également au développement touristique par le biais de son adhésion à l'office du tourisme, pour un montant moyen annuel de 1 297 €. En 2018, en versant 9 367 € à la régie « Le Touquet-Paris-Plage Tourisme », la société a respecté son engagement de contribuer au minimum à hauteur de 10 000 €.

La contribution globale du casino des quatre saisons dans le développement économique et touristique de la commune, et du territoire en général, est en recul de 9,8 % entre 2014 et 2018. Elle s'est élevée, en moyenne, à 0,7 M€ par an, dont 57 % issus des prélèvements opérés sur le produit brut des jeux.

¹² L'article L. 2333-55 du CGCT dispose que « *il est reversé à chaque commune, siège d'un casino régi par les articles L. 321-1 et suivants du code de la sécurité intérieure, 10 % du prélèvement opéré par l'État sur le produit brut des jeux réalisé par l'établissement* ».

¹³ La contribution économique territoriale est un impôt local instauré par la loi de finances pour 2010, qui a remplacé la taxe professionnelle à partir du 1^{er} janvier 2010.

Tableau n° 4 : Participation au développement économique et touristique du territoire

(en €)	2014	2015	2016	2017	2018
Prélèvement communal sur le PBJ	343 840	340 988	352 727	360 353	224 903
Reversement de 10 % du prélèvement État	86 179	84 876	91 400	93 191	82 132
Taxe foncière maison 80 rue St Louis	561	566	587	593	599
Dépenses au profit de la commune	430 580	426 430	444 714	454 137	307 634
CET - CVAE	34 617	35 564	34 438	17 020	31 596
CET - CFE	10 222	10 001	9 881	9 931	8 170
Autres dépenses au profit des collectivités	44 839	45 565	44 319	26 951	39 766
Saison artistique	210 801	247 262	226 100	226 221	262 686
Animations au Philae Bar	27 787	19 637	18 071	15 692	20 348
Sponsoring et partenariat	2 347	2 980	2 669	1 678	4 511
Adhésion office tourisme	1 268	1 268	1 270	1 270	1 411
Contribution développement touristique	0	0	0	0	9 367
Dépenses d'animation	242 203	271 147	248 110	244 861	298 323
Total	717 622	743 142	737 143	725 949	645 723

Source : chambre régionale des comptes à partir des rapports annuels et comptes du délégataire.

CONCLUSION INTERMÉDIAIRE

La contribution globale du casino des quatre saisons au développement économique et touristique de la commune du Touquet et de son territoire est, en moyenne, de 0,7 M€ par an. Elle est en recul de 10 % entre 2014 et 2018.

Les dépenses globales au profit de la commune reculent de 28 % en cinq ans. Le prélèvement opéré par celle-ci sur le produit brut des jeux a baissé de plus d'un tiers.

*

* *

ANNEXES

Annexe n° 1. Evolution du bilan de la SAS Casinos du Touquet entre 2014 et 2018	16
Annexe n° 2. Evolution de la trésorerie de la SAS Casinos du Touquet entre 2014 et 2018	18
Annexe n° 3. Les soldes intermédiaires de gestion.....	19

**Annexe n° 1. Evolution du bilan de la SAS Casinos du Touquet
entre 2014 et 2018**

ACTIF (en €)	2014	2015	2016	2017	2018	Variation annuelle moyenne
Immobilisations incorporelles	50 339	50 339	4 604	4 604	4 604	- 45,0 %
dont concessions, brevets	1 906	1 906	1 906	1 906	1 906	0,0 %
dont fonds commercial	48 433	48 433	2 698	2 698	2 698	- 51,4 %
Immobilisations corporelles	1 037 210	959 690	1 079 278	1 005 310	932 398	- 2,6 %
dont terrains	28 965	28 965	28 965	28 965	28 965	0,0 %
dont constructions	132 534	125 702	118 870	112 037	105 205	- 5,6 %
dont installations techniques	369 631	370 455	480 806	487 037	485 468	7,1 %
dont autres immobilisations corporelles	506 080	434 568	450 636	375 659	312 760	- 11,3 %
dont autres immobilisations en cours	0	0	0	1 612	0	0,0 %
Immobilisations financières	72 999	72 999	72 999	72 999	72 999	0,0 %
Stocks et encours	35 063	26 500	28 320	38 549	41 426	4,3 %
Créances	778 735	1 625 142	1 512 932	1 680 264	1 635 453	20,4 %
dont clients et comptes rattachés	4 565	16 954	26 288	18 961	23 915	51,3 %
dont personnel	3 165	3 090	2 287	3 478	1 519	- 16,8 %
dont État, taxes sur le chiffre d'affaires	7 623	6 787	7 017	6 271	11 262	10,2 %
dont autres créances	763 382	1 598 311	1 477 340	1 651 554	1 598 757	20,3 %
Divers	438 274	516 538	455 023	319 336	331 725	- 6,7 %
dont disponibilités	438 274	516 538	455 023	319 336	331 725	- 6,7 %
Comptes de régularisation	15 710	18 713	18 814	28 422	23 757	10,9 %
dont charges constatées d'avance	15 710	18 713	18 814	28 422	23 757	10,9 %
TOTAL ACTIF	2 428 330	3 269 920	3 171 970	3 149 482	3 042 363	5,8 %

SAS CASINOS DU TOUQUET
(délégataire du casino des quatre saisons)

PASSIF (en €)	2014	2015	2016	2017	2018	Variation annuelle moyenne
Capitaux propres	1 553 104	1 562 989	1 842 247	1 900 230	1 448 517	- 1,7 %
dont capital social	392 000	392 000	392 000	392 000	392 000	0,0 %
dont réserves réglementées	184 001	184 001	184 001	184 001	184 001	0,0 %
dont autres réserves (légale, statutaire...)	468 651	468 651	468 651	468 651	468 651	0,0 %
dont report à nouveau	245 160	251 245	273 337	552 595	365 577	10,5 %
dont résultat de l'exercice (+ ou -)	251 085	267 092	524 258	302 983	38 288	- 37,5 %
dont subventions d'investissement	12 206	0	0	0	0	- 100,0 %
Provisions pour risques et charges	13 157	18 858	32 045	24 385	21 447	13,0 %
Dettes	862 069	1 688 073	1 297 668	1 224 868	1 572 398	16,2 %
dont emprunts	0	0	167 089	193 990	189 593	
dont emprunts et dettes financières diverses – associés	0	1 048 181	473 565	376 987	729 964	
dont avances et acomptes reçus sur commandes en cours	370	105	0	778	0	- 100,0 %
dont dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 226	52 680	66 879	60 455	74 840	- 1,1 %
dont personnel	134 587	143 912	146 767	156 928	157 598	4,0 %
dont organismes sociaux	81 279	86 777	75 807	79 012	76 601	- 1,5 %
dont État, taxes sur le chiffre d'affaires	6 611	8 685	6 025	7 491	5 229	- 5,7 %
dont autres dettes fiscales et sociales	207 023	203 854	232 925	209 692	192 090	- 1,9 %
dont dettes sur immobilisation	196 376	23 509	6 069	6 069	6 069	- 58,1 %
dont autres dettes	157 596	120 369	122 541	133 465	140 413	- 2,8 %
Produits constatés d'avance	0	0	10	0	0	
TOTAL PASSIF	2 428 330	3 269 920	3 171 970	3 149 482	3 042 363	5,8 %

Source : chambre régionale des comptes à partir des bilans de la société Casinos du Touquet.

Annexe n° 2. Evolution de la trésorerie de la SAS Casinos du Touquet entre 2014 et 2018

(en €)	2014	2015	2016	2017	2018	Variation annuelle moyenne
Capitaux propres	1 553 104	1 562 989	1 842 247	1 900 230	1 448 517	- 1,7 %
Provisions pour risques et charges	13 157	18 858	32 045	24 385	21 447	13,0 %
Amortissements et dépréciations sur actif	2 640 058	2 746 962	2 811 474	2 960 321	3 135 651	4,4 %
Dettes financières	0	1 048 181	640 654	570 977	919 557	
Ressources stables	4 206 319	5 376 990	5 326 420	5 455 913	5 525 172	7,1 %
Immobilisations brutes	3 800 606	3 829 989	3 968 355	4 043 233	4 145 652	2,2 %
Charges à répartir	0	0	0	0	0	0,0 %
Emplois stables	3 800 606	3 829 989	3 968 355	4 043 233	4 145 652	2,2 %
Fonds de roulement net global	405 714	1 547 001	1 358 065	1 412 680	1 379 520	
Stocks et encours	35 063	26 500	28 320	38 549	41 426	4,3 %
Avances et acomptes versés	0	0	0	0	0	0,0 %
Créances clients et comptes rattachés	4 565	16 954	26 288	18 961	23 915	51,3 %
Actifs d'exploitation	39 628	43 454	54 608	57 510	65 341	13,3 %
Avances et acomptes reçus	370	105	0	778	0	- 100,0 %
Dettes d'exploitation	507 726	495 908	528 404	513 578	506 358	- 0,1 %
Passifs d'exploitation	508 096	496 013	528 404	514 356	506 358	- 0,1 %
Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)	- 468 468	- 452 559	- 473 796	- 456 846	- 441 017	- 1,5 %
Créances diverses	774 170	1 608 188	1 486 644	1 661 303	1 611 538	20,1 %
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0	0,0 %
Charges constatées d'avance	15 710	18 713	18 814	28 422	23 757	10,9 %
Actifs hors exploitation	789 880	1 626 901	1 505 458	1 689 725	1 635 295	20,0 %
Dettes sur immobilisations	196 376	23 509	6 069	6 069	6 069	- 58,1 %
Autres dettes hors exploitation	157 596	120 369	122 541	133 465	140 413	- 2,8 %
Produits constatés d'avance	0	0	10	0	0	0,0 %
Passifs hors exploitation	353 972	143 878	128 620	139 534	146 482	- 19,8 %
Besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)	435 908	1 483 023	1 376 838	1 550 191	1 488 813	35,9 %
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-32 560	1 030 464	903 042	1 093 345	1 047 796	
Disponibilités	438 274	516 538	455 023	319 336	331 725	- 6,7 %
Concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	0	0	0	0	0	
Trésorerie nette	438 274	516 538	455 023	319 336	331 725	- 6,7 %

Source : chambre régionale des comptes à partir des comptes du délégataire.

Annexe n° 3. Les soldes intermédiaires de gestion

(en €)	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
CHIFFRE D’AFFAIRES HT a)	3 285 411	3 377 241	3 343 908	3 442 140	3 546 143	7,9 %
dont ventes de marchandises	0	0	0	0	0	
dont production vendue de service	3 285 411	3 377 241	3 343 908	3 442 140	3 546 143	7,9 %
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	0	0	0	0	0	
Variation de stock (marchandises)	0	0	0	0	0	
CONSOMMATION DE MARCHANDISES b)	0	0	0	0	0	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	413 723	393 142	364 859	390 698	408 743	- 1,2 %
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	499	8 222	- 1 821	- 9 228	- 3 686	- 838,7 %
CONSOMMATION DE MATIERES PREMIERES c)	414 222	401 364	363 038	381 470	405 057	- 2,2 %
= MARGE BRUTE d) = a)-b)-c)	2 871 189	2 975 877	2 980 870	3 060 670	3 141 086	9,4 %
- Autres achats et charges externes	723 149	735 710	797 375	784 341	1 011 244	39,8 %
= VALEUR AJOUTEE	2 148 040	2 240 167	2 183 495	2 276 329	2 129 842	- 0,8 %
- Impôts, taxes et versements assimilés	138 911	136 253	142 537	128 430	150 056	8,0 %
- Salaires et traitements	1 125 922	1 153 484	1 118 227	1 178 951	1 252 191	11,2 %
- Charges sociales	326 415	300 434	293 014	300 696	343 926	5,4 %
+ Subventions d’exploitation	0	272	7 188	3 922	6 378	
= EXCEDENT BRUT D’EXPLOITATION	556 792	650 268	636 905	672 174	390 047	- 29,9 %
+ Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	27 710	46 325	44 828	78 229	59 017	113,0 %
+ Autres produits	125	509	705	14	3 599	131,6 %
- dotations aux amortissements, provisions et transferts	163 825	218 540	301 743	271 268	285 698	74,4 %
- Autres charges	154 324	152 860	119 245	110 856	131 123	- 15,0 %
= RESULTAT D’EXPLOITATION	266 478	325 702	261 450	368 293	35 842	- 86,5 %
+ Produits financiers	10 463	8 212	4 318	3 999	3 820	- 63,5 %
- Charges financières	4 555	3 308	3 387	3 273	3 480	- 23,6 %
= RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	272 386	330 606	262 381	369 019	36 182	- 86,7 %
+ Produits exceptionnels	82 435	51 296	515 193	74 805	23 511	- 71,5 %
- Charges exceptionnelles	5 000	8 594	17 238	20 714	21 405	328,1 %
- Participations salariales	0	0	0	0	0	
- Impôts sur les bénéfices	98 736	106 217	236 076	120 128	0	- 100,0 %
= RESULTAT DE L’EXERCICE	251 085	267 091	524 260	302 982	38 288	- 84,8 %
+ Dotations aux amortissements, provisions et transferts	163 825	218 540	301 743	271 268	285 698	74,4 %
- Reprises sur provisions	27 835	0	0	0	59 017	112 %
- Charges exceptionnelles sur opération en capital	0	0	0	805	138	
+ Produits exceptionnels sur opération en capital	0	0		0	58	
= CAPACITE D’AUTOFINANCEMENT	387 075	485 631	826 003	573 445	264 889	- 31,6 %

Source : chambre régionale des comptes à partir des comptes du délégataire



RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES SANS RÉPONSE

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE (SAS) CASINOS DU TOUQUET *(délégataire du casino des quatre saisons)* (Département du Pas-de-Calais)

Exercices 2014 à 2018

Représentant légal en fonctions pour la période examinée :

- M. Marc Zenou : pas de réponse.

Collectivité territoriale ayant accordé la délégation de service public :

- Commune du Touquet-Paris-Plage : pas de réponse.

« Les destinataires du rapport d'observations disposent d'un délai d'un mois pour adresser au greffe de la chambre régionale des comptes une réponse écrite. Dès lors qu'elles ont été adressées dans le délai précité, ces réponses sont jointes au rapport. **Elles engagent la seule responsabilité de leurs auteurs** » (article 42 de la loi 2001-1248 du 21 décembre 2001).



Les publications de la chambre régionale des comptes
Hauts-de-France
sont disponibles sur le site :
www.ccomptes.fr/fr/crc-hauts-de-France

Chambre régionale des comptes Hauts-de-France
14 rue du Marché au Filé - 62012 Arras cedex

Adresse méil : hautsdefrance@crtc.ccomptes.fr